



## Présentation

PRO IMPER S est un hydrofuge de surface de haute qualité destiné à imperméabiliser durablement les murs et les façades en élévation. C'est un complexe organo silicique à triple liaison de la famille des silanes et siloxanes. Son agent de pénétration R-SiOH lui confère ses propriétés spectaculaires et multiples dans le domaine de la protection des surfaces minérales poreuses contre les effets néfastes dus à la pénétration d'eau et à l'encrassement des matériaux.

## Principe de fonctionnement

PRO IMPER S **pénètre profondément dans les minéraux poreux** par capillarité et tapisse les pores microscopiques empêchant ainsi l'eau d'y pénétrer, et donc d'y stagner ou d'y amener poussières et saletés. Le produit réagit avec l'humidité de l'air ou des pores du substrat, générant les principes actifs et libérant de l'alcool. Les matières actives réduisent très fortement l'absorption d'eau du support sans boucher les pores du substrat. **La protection est ainsi microporeuse** et laisse donc respirer le mur, en laissant s'évacuer la vapeur d'eau. Incolore, il ne change pas l'aspect initial des matériaux.

## Les avantages du traitement

- x Protège durablement contre l'eau, les effets du cycle gel/dégel, la pollution.  
Retarde le développement des mousses et moisissures.  
Applicable sur des supports alcalins  
**S'applique facilement**
- x **Perméable à la vapeur d'eau**  
Supprime les infiltrations dues au faïençage de certains enduits.  
**Peut s'appliquer sur un support légèrement humide.**  
De par sa composition, peut être appliqué aux environs de 5° C et pénètre au coeur de la pierre.

## Caractéristiques

Liquide incolore  
Liquide et vapeurs inflammables  
Odeur solvanté  
Point éclair : >36°C  
Densité : 0.78

## Mur hydrofugé avec PRO IMPER S

### Application

- . Produit prêt à l'emploi. Ne pas diluer, ne pas mélanger avec d'autres produits.
- . Toujours réaliser un essai sur une petite surface avant traitement global d'une surface.
- . Le produit s'applique au pulvérisateur, au rouleau ou à la brosse.
- . L'application doit se faire de préférence de bas en haut, en une seule ou plusieurs couches successives, jusqu'à refus du support traité. Ne pas laisser sécher la couche précédente, mais travailler frais sur frais.
- . Le support ne doit pas contenir des taches d'humidité.

- . Consommation : 0.5 à 6 m<sup>2</sup> au litre.

La consommation finale sera déterminée en fonction de la porosité du substrat et après la réalisation d'essais.

- . Protéger les parties ne devant pas être traitées (vitres) et essuyer immédiatement les projections sur les vitres ou surfaces non absorbantes avec un chiffon sec ou légèrement imbibé de white spirit.

### Stockage

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais et éloigné de toute source d'ignition. Le produit réagissant avec l'humidité de l'air, il faut veiller à bien refermer tout bidon pour stockage. Terminer rapidement tout bidon entamé. Conservation un an en emballage non ouvert et dans les conditions prescrites.

### Exemples d'utilisation

Tout type de béton, béton cellulaire, briques, enduits minéraux, pierres naturelles, pierres artificielles minérales, briques silico-calcaires, peintures minérales...

Ne convient pas pour hydrofuger du plâtre.

### Sécurité :

Produit dangereux. Inflammable. Consulter et respecter les préconisations techniques contenues dans la Fiche de Données Sécurité avant utilisation

Ces recommandations sont fondées sur nos connaissances à ce jour, et ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et, le cas échéant, des applications pour lesquelles il est préconisé. La responsabilité de Pelicoat France ne saurait être engagée en cas d'incidents consécutifs à l'emploi de l'un de ses produits à des fins ou dans des conditions non préconisées dans les documents techniques et de sécurité fournis par elle, ni en cas de non-respect des règles de sécurité et des précautions à observer dans l'exercice de votre profession, ni en cas d'utilisation avec des produits non compatibles avec ceux de Pelicoat France. Cette fiche peut faire référence à des textes réglementaires. Elle ne saurait pour autant compter une énumération exhaustive des textes promulgués à la date de la rédaction et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent. MAJ27.11.17